



Desjardins

ENTRE NOUS

◆ VOLUME XII, N° 2 • JUIN 2003 ◆

Mot du président



MICHEL RIOPEL

Je suis fier de pouvoir, avec vous, faire un tour d'horizon sur l'ensemble des activités tenues au cours de 2002, de vous témoigner également du dévouement de nos intervenants et de faire état de notre situation financière.

C'est au nom de tous les membres du conseil d'administration de notre Association que je vous sou mets cette rétrospective qui nous permettra d'apporter votre appréciation.

Administration générale

Au cours de cet exercice, sept réunions furent tenues dans le cadre des activités courantes. Nous nous sommes assurés de notre mandat au conseil d'administration du Regroupement des associations de Desjardins. On se souviendra que cette instance regroupe l'ensemble des associations du personnel retraité. Elles sont

au nombre de neuf). Toute action ou toute revendication touchant de près ou de loin le statut de retraité est circonscrit par le regroupement qui se charge d'élaborer les stratégies appropriées en regard des interventions à privilégier. Au 31 décembre dernier, on comptait 1 732 retraités, actifs et associés, regroupés dans une des neuf associations reconnues dont 846 membres uniquement pour Montréal et Ouest-du-Québec qui compte également 69 membres associés.

Administration interne

Lors de notre dernière rencontre annuelle, on avait souligné notre difficulté à combler le poste de secrétariat. Heureusement, pour les premiers six mois de 2002, nous avons pu compter sur la générosité et la disponibilité de M^{mes} Jeanette Ducharme et Lise Normandin qui sous la supervision de Marcel Beauchemin ont assuré de manière efficace et avec assiduité le travail à effectuer. Il faut être très reconnaissant pour ces personnes qui nous assurent leur excellente collaboration. Merci également à tous ces bénévoles qui répondent toujours avec gentillesse et dévouement à chaque occasion qu'il nous est donnée de faire appel à leurs services.

Depuis septembre, le secrétariat est assuré par Savoie Colette Enr. à qui nous avons consenti un contrat renouvelable à l'amiable entre les partis. Jusqu'en décembre, M^{me} Colette Savoie assistée de M^{me} Lise Normandin ont permis de libérer non pas totalement mais, en bonne partie, les présences de Marcel au bureau. De plus en plus, ce dernier doit se sentir un peu plus à l'aise car la délégation se fait graduellement. Nous souhaitons ardemment qu'il puisse retrouver les forces nécessaires pour s'adonner à ses activités préférées. Marcel, on te doit beaucoup. Tant qu'à notre responsable, nous voulons l'assurer de notre bonne collaboration et de notre appui. Nous sommes fiers de l'efficacité avec laquelle elle s'acquitte de ses tâches. Elle mérite toute notre appréciation.

Rencontres et sorties

La vie d'un retraité ou d'une retraitée peut se réaliser différemment d'une personne à une autre. À l'Association, nous voulons vous offrir des opportunités intéressantes d'activités diverses pour changer la monotonie de l'inactivité peut-être ou voir des choses autrement qu'on les conçoit personnellement. Pour se faire, un responsable, mem-

bre du conseil d'administration, en l'occurrence Marcel Lemay avec l'appui indéfectible de son épouse Lise, vous proposez, à intervalle régulier, des opportunités de sorties. Connaissant leur implication et leur disponibilité, on sait qu'ils ont expérimenté ce qu'il vous proposez, C'est donc avec confiance que vous pouvez adhérer à leurs suggestions. Retenez qu'au cours de 2002, nous vous avons suggéré un brunch à l'Hôtel des Gouverneurs de l'Île Charron où 34 personnes ont répondu en février. Le 26 mai, c'est L'Hypodrome de Montréal qui a retenu l'attention des organisateurs avec la présence de 50 personnes pour un brunch amical avant de surveiller le programme de course qu'on y présentait. En septembre, 54 personnes se sont présentées au restaurant Terrapin de Longueuil et enfin, en décembre, comme le veut un peu une tradition de quelques années, 70 personnes ont pu déguster le dernier brunch de l'année au restaurant du Vieux Port de Montréal. Je dis un merci particulier à ceux et celles qui participent à ces rencontres ainsi qu'à Marcel et Lise qui donnent si généreusement de leur temps pour l'organisation de ces rencontres.

(suite à la page 2)

Mot du président

(suite de la page 1)

Voyages

Pour les voyages longue-durée, M. Justin Racette vous a proposé un séjour de trois semaines à la Costa Del Sol qui eut lieu fin janvier début février 2002. Un autre séjour sur la Côte d'Azur d'une durée de quatre semaines en mars de la même année vous fut également offert. Quoi que les réponses aient été moindres que les années précédentes, peut-être à cause du 11 septembre, peut-être en fonction de la valeur de l'Euro, n'empêche que certaines personnes ont pu profiter de ces opportunités. En septembre prochain, une rencontre d'information, sur les différentes destinations retenues, aura lieu. Les détails suivront en temps et lieu pour apporter les précisions nécessaires face aux choix retenus. Nous sommes reconnaissant à Justin pour le temps consacré à cette tâche. On est tous au courant des efforts que ça demande.

Nous sommes bien conscients que pour un bon nombre de retraités, membres de l'association, tous ne peuvent bénéficier de ces sorties offertes sur le territoire que nous desservons dû principalement aux distances qui nous séparent. Pour remédier à cette lacune et pour maintenir des liens plus étroits entre individus d'un même secteur, bon nombre d'activités sont aussi tenues à différents endroits, principalement dans les secteurs plus éloignés. Le tout consiste à des diners-rencontre, des tournois de golf-maison, des forfaits-

théâtre, des cabanes à sucre etc, etc. Pour aider à défrayer certains coûts occasionnés par ces rencontres, un budget est mis à la disposition des secteurs pour palier à la tenue de ces événements.

Déjeuner annuel

Notre déjeuner annuel a de nouveau été tenu dans un bel atmosphère de cordialité où les membres ont pu échanger en regard des vues et des priorités priorisées par chacun et chacune des participantes et participants à cet événement. Nous avons pu, de manière bien sentie, évaluer l'intérêt qu'ont su susciter M^{mes} Madeleine Charbonneau et Denise Noëlle-Tilly à l'organisation de cette rencontre. Ces dernières n'ont rien ménager pour réunir le plus grand nombre de retraités possibles et de les accueillir en toute convivialité.

Journal

Vous avez pu suivre les activités de l'association au cours de la dernière année, grâce à trois parutions du journal *Entre-Nous*, journal officiel de notre organisme. Alain Bourassa a su apporter quelques modifications qui améliorent la qualité de conception et apportent une information accrue sur nos activités. Ce moyen de communication qu'est le journal, est à votre disposition, pourquoi ne pas vous en servir? Nous tenons à témoigner notre appréciation à la responsable de la conception, de l'impression ainsi qu'au responsable de la publication du Journal et des différents collaborateurs

et collaboratrices qui s'y joignent.

Golf

Le tournoi de golf annuel, c'est devenu une tradition pour ainsi dire. Il existe pratiquement depuis la mise sur pied de l'association et se répète d'année en année avec un intérêt marqué pour cette activité. Tous les membres inscrits semblent heureux d'y participer. C'est un autre excellent moyen de renouer entre collègues et d'entretenir les amitiés qui se sont développées au cours des années. Notre dernier tournoi eut lieu au Club de Golf des Iles (Boucherville) situé sur l'Île Charron. Tous les organisateurs, Claude Comeau en tête, nous ont assuré, en plus d'une température clémente pour l'occasion, une excellente organisation des activités reliées à cet événement. Les mêmes collaborateurs ont décidé de répéter l'activité encore cette année. Nous croyons que vous répondrez avec enthousiasme à l'invitation qui vous parviendra à la date prévue de l'événement.

Ceci complète le compte rendu des principales activités réalisées pour l'année 2002. Nous souhaitons qu'elles ont répondu à vos attentes et que vous trouverez plaisir à y participer à nouveau cette année.

Finances

Avant de vous présenter le détail de nos états financiers, je me permettrai d'apporter quelques commentaires sur la situation financière de l'Association qui a

prévalu au cours de l'année 2002.

Je dis bien qui a prévalu car, les prévisions budgétaires pour 2003 viennent diminuer les surplus réalisés pour l'exercice 2002 et je crois que c'est tout à fait normal.

L'ensemble de nos revenus ont augmenté de manière très importante au cours de la dernière année alors qu'on ne trouve pas la même progression au chapitre des dépenses.

- Nous avons connu une progression de 40 % de la cotisation des membres. Cette augmentation est principalement due à un *membership* accru, passant de 606 membres au 31 décembre 2001 à 835 membres au 31 décembre 2002, soit 227 membres de plus, après avoir effectué des efforts de sollicitation durant cette période.
- La contribution des caisses s'est également avérée un très beau succès. En effet, c'est une augmentation de l'ordre de 19 %. 116 caisses ayant répondu à notre appel comparativement à 104 caisses l'année précédente.
- Tant qu'à la subvention de la Fédération, elle reflète l'entente convenue lors de la négociation avec l'ensemble des autres associations de retraités soit 75 \$ par membre basée sur leur nombre au 31 décembre de l'année précédente.

(suite à la page 8)

Chronique d'un voyage

par Marcel Gemme

Ohayo gozaimass (bonjour) à vous,

Me voilà de retour du Japon et j'ai le goût de partager avec vous certains souvenirs. Ceux-ci ne cessent d'ailleurs de trotter dans mon esprit depuis mon retour, un peu comme les taches de couleurs d'une toile impressionniste qui serait en perpétuel mouvement.

Utsunomiya était mon port d'attache. Mon charmant hôte de fils y demeure et y travaille pour la compagnie Honda. Cette ville de 500 000 habitants est située en périphérie de Tokyo, la gigantesque (34 millions d'habitants en incluant les banlieux), soit à environ 150 km au nord de son centre-ville. Quand je revenais de mes excursions-découvertes, le *Shinkansen* (bullet train ou TGV du Japon) me laissait à la gare d'*Utsunomiya* et il me restait alors à faire 10 minutes de marche pour me retrouver bien au chaud chez fiston.

Mon premier coup de cœur fut la découverte d'un groupe de cerisiers en fleurs, cachés dans un coin du parc *Ueno* (avec micro-climat) et offrant leur dos aux rayons de soleil printaniers. Leurs milliers de pétales, allant du blanc au rouge fushia et passant par la gamme des roses, faisaient comme des guirlandes de fines dentelles sur les murs imposants, sombres et austères du portique de la résidence d'un shogun (seigneur de la guerre) historique. Jardin japonais et points

d'eau servaient de fond de scène à cette superbe photo vivante. J'étais très touché par cette vision d'une rare poésie.

Coup du hasard, un musée de ce parc annonçait une exposition périodique et temporaire de « *Western painting* ». Malgré son titre, celle-ci n'avait cependant rien à voir avec les cow-boys. En effet, j'y ai palpé des yeux des peintures originales « en personne » de Renoir, Van Gogh, Matisse, Pissaro, Monet, Picasso, des sculptures de Rodin, etc. Jamais vu autant de grands maîtres assis simultanément à la même table... Quel festin visuel!

Le musée voisin m'a par ailleurs permis de plonger dans la culture historique nipponne, avec ses armures de *shoguns*, ses décorations domestiques, ses splendides kimonos et ses icônes religieuses ou funéraires.

Le lendemain, je découvrais avec avidité le quartier *Senso-ji*, qui tire son appellation du très vieux et toujours très populaire temple du même nom. On y brûle

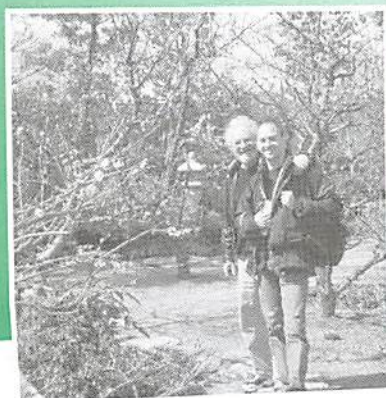
toujours beaucoup d'encens et les pèlerins de tout âge s'y aspergent de fumée avec leurs mains, pour attirer sur eux la protection divine contre la maladie. C'est dans ce coin de Tokyo qu'était située la très ancienne ville d'Edo. Le quartier regroupe encore, entre autre sur la *Nakamise-dori* (rue), de multiples boutiques très achalandées, offrant plein de souvenirs traditionnels du Japon, ainsi que des cantines ou restos de diverses catégories. J'y ai apprivoisé visuellement la gastronomie japonaise. Les plats offerts sont en effet affichés en vitrine sous forme d'imitations en plastique très réussies. Pratique pour contourner mon incapacité totale à lire un menu en japonais... Il m'a donc suffi d'amener la serveuse dehors et de lui montrer l'objet de ma convoitise...

Puis ce fut le quartier *Ginza* et son opulente démesure. J'y ai fait la connaissance du Japon urbain et sous forte influence occidentale moderne. Ce quartier commercial (petites boutiques, galeries commerciales et grands magasins « mode ») où les

gratte-ciel abondent est surtout fréquenté par la jeune génération japonaise riche. Le carrefour le plus achalandé de ce quartier, le *Ginza Yon-chome*, voit dit-on passer 50 mille piétons japonais à l'heure. J'avoue que je ne m'y sentais pas très nombreux... Mais sur un coin de ce carrefour, le *Mitsukoshi*, grand magasin classique de prestige, me réservait toute une surprise.

Sous le niveau du sol et sur trois étages entiers, mille cochonneries culinaires (poissons, sushis, viandes, légumes divers, salades et pâtisseries) titillaient mes papilles. J'en avais la langue à terre et la respiration hale-tante... Après une longue et courageuse lutte, j'ai finalement succombé à un morceau de gâteau au chocolat style « opéra amélioré », digne de la *Scala de Milan*. Moi qui croyais que la France détenait la palme de la pâtisserie, l'élève japonais (même ici la terminologie culinaire est française) a décidément dépassé le maître...

(suite à la page 4)



Chronique d'un voyage

(suite de la page 3)

Le lendemain, j'avais le grand bonheur de partir à la découverte avec mon fils pour la durée du weekend. Son choix nous amena finalement à *Shizuoka*, ville portuaire située à environ 180 km au sud-ouest de Tokyo. Le trajet nous fit circuler (toujours en *shinkansen*) au pied du « Fujisan » (le mont Fuji tel que désigné par les japonais, qui lui vouent une révérence presque religieuse, traduite par la terminaison « san »). Cette montagne au sommet enneigé et aux pentes largement arrondies vers la base émane en effet une grande majesté et une énergie très apaisante.

Shizuoka est une ville moderne (lieu de plusieurs tremblements de terre) aux monuments artistiques multiples. Au hasard d'une promenade impromptue dans les splendides jardins du parc entourant le château-fort d'un autre *shogun* historique, une rencontre fortuite avec un japonais à la retraite et parlant « abondamment » anglais nous a procuré la chance inouïe d'être initiés au fameux cérémonial japonais du thé. De fil en aiguille, cette rencontre nous a en plus fourni l'occasion d'assister un peu plus tard à un concert de chant et de musique traditionnelle japonaise, interprétée par des musiciennes et un musicien très appliqués, aux kimonos splendides. Ce contact avec une expression musicale émanant du fond des âges et d'une culture pour moi tout à fait inconnue, ce qui ne m'empêchait pas de saisir, du

moins en partie, les émotions exprimées, fut un autre moment magique et très touchant de ce voyage. Vint ensuite la découverte de *Kyoto*, ancienne capitale et ville toujours impériale du Japon. Située dans un écrin de montagnes, cette ville historique magnifique (aux dimensions plus humaines que Tokyo la gigantesque) nous accueille avec sa gare tout à fait surprenante (architecture vraiment moderne et inédite). Je logerai dans une *ryokan* (genre de couette et café japonais) réputée, dans une chambre traditionnelle japonaise, avec tatamis, murs coulissant et futon qu'on installe au sol uniquement quand la nuit s'approche.

J'y marcherai et dégusterai pas à pas la « promenade des philosophes », sentier pédestre entouré d'une très belle nature et situé aux limites nord-est de la ville. Le soir venu, j'arpenterai le vieux quartier *Gion*, avec ses ruelles bordées de maisons traditionnelles et ses multiples boutiques éclairées de lanternes multicolores. Surtout, je déambulerai lentement sur l'allée du *Pontocho*, où, si la chance vous sourit, vous risquez de rencontrer quelques *geishas* ou *maikos* (*geishas* encore en période de formation). Elles avancent à petits pas, enveloppées d'un kimono et d'une *obi* (ceinture dont les extrémités sont savamment enroulées dans le dos) aux couleurs à la fois douces et flamboyantes et cachées sous le fard blanc qui recouvre entièrement leur visage et leur cou.

Seule une bouche délicatement peinte de couleur vermeille vient découper des lèvres rendues ainsi très voluptueuses. C'est tout le mystère de la féminité et aussi celui du Japon qui passe alors furtivement sous vos yeux médusés.

Le lendemain matin, je me lèverai sous une neige fine qui vient virevolter sur le tout petit, mais génial jardin situé au centre de la *ryokan* ou je loge. Image merveilleuse. Après un déjeuner japonais traditionnel, la patronne, hôtesse parfaite, m'indiquera pour le dîner un restaurant fondé en 1707 et transmit depuis de père en fils, où on sert des repas à base de nouilles vraiment savoureux. Visite du château-fort de *Nijo*, dont les planchers « rossignols », évoquant le chant d'un oiseau au moindre pas, trahissait toute présence intrusive. Puis retour « à la maison » par le train et dernier salut au *Fujisan* en passant.

Le dernier jour avant mon départ, j'irai découvrir la campagne japonaise en me rendant en train jusqu'à *Sendai* dans le nord du pays. Je comprendrai alors que les champs subdivisés en petits lots bien délimités sont en fait des champs de riz. Le paysage est très montagneux et les rares petites plaines rencontrées ont été l'occasion pour eux de semer quelques villes. Et là, dans un restaurant-bar de cette ville de l'autre bout du monde, j'entendrai tout à coup en dînant un disque compact de musique sud-amé-

ricaine que j'écoute parfois chez moi... Quelle surprise!

Du peuple japonais, je conserve des images mentales évoquant les caractéristiques suivantes: grandes capacités d'émerveillement et de plaisir (exemples: rires et sourires faciles et multiples types de gastronomie), hospitalité (aide facilement accordées à tout étranger), quasi absence de vandalisme (d'où présence de machines distributrices un peu partout), efficacité et inventivité (ponctualité légendaire du *shinkansen* et cellulaires), protocole et conservatisme (costumes statutaires et statut de la femme), culte de l'Amérique et de ses symboles culturels (hôtel des Daltons).

Ce voyage aura surtout été pour moi l'occasion de redécouvrir que lorsque notre maison est dans notre sac à dos, lorsque notre seule boussole est un « Guide Voir » le..., lorsque notre nourriture réside dans la découverte, lorsque notre sécurité repose avant tout sur notre bonne étoile, lorsque notre réconfort s'appuie sur la fraternité humaine universelle, lorsque la sérénité nous est transmise par la nature ambiante et que notre seule contrainte est la liberté, alors, la vie et nous, on se tient par le cou... Et ça, c'est inestimable!

Espérant que ce petit récit vous a apporté un peu de rêve et de détente.

Konbanwa (bonsoir) et *sayonara* (au revoir)! ■

Parlons assurance

avec Louise Goulet – Assurances générales des caisses Desjardins

Des réponses aux questions et aux préoccupations de M. Danlavie

Q Je m'appelle Imor Danlavie et j'aimerais avoir votre opinion sur certaines situations qui me préoccupent. Pouvez-vous m'aider à me démêler ou à clarifier les questions concernant divers événements auxquels j'ai dû faire face récemment?

R Oui, avec plaisir!

Q Je bénéficie d'une protection valeur à neuf pour l'habitation mais, pour l'auto, une protection dite communément « full cover ». Est-ce qu'il s'agit là d'une assurance nécessairement dite « tous risques »?

R D'abord, il faut faire attention ici, car l'expression anglaise « full cover » est principalement utilisée en assurance automobile. Il s'agit d'une expression qui, pour Monsieur Madame tout l'monde, signifie d'être assuré « des deux bords », soit une protection en responsabilité civile ainsi qu'une protection contre les dommages au véhicule.

En ce qui concerne l'assurance habitation, la désignation « tous risques » si-

gnifie que la majorité des risques sont couverts, mais n'inclut pas automatiquement la valeur à neuf. Il vaut toujours mieux demander précisément si cette protection fait partie de votre contrat ou non, plutôt que de vous fier à la désignation « tous risques ».

Q Au cours du mois d'avril, alors que ma piscine était encore à moitié pleine, une tempête de vent est survenue et les parois ont été écrasées et, bien sûr, la piscine a dû être remplacée.

R Depuis quelques années, les piscines ne sont couvertes que lorsqu'il y a un avenant au contrat qui est spécifique à ce sujet. Si vous avez choisi cette protection, les dommages causés par le vent à votre piscine sont alors couverts. Toutefois, si votre piscine est installée depuis cinq ans et plus, vous devez vous attendre à une dépréciation de sa valeur de l'ordre de 13 % par année jusqu'à concurrence d'une dépréciation maximale de 75 %. Ainsi, selon l'âge de la piscine, vous aurez peut-être un montant à déboursier pour remplacer votre piscine endommagée par une piscine neuve.

Il est important de vous

souligner que les dommages causés par l'eau à vos biens – si cela s'est produit bien sûr – à la suite de l'ouverture de la paroi de la piscine sont couverts à l'intérieur du contrat de base. Il en est de même pour les dommages qui pourraient découler de votre responsabilité ou de celle des autres membres de votre famille.

Q Lors de cette tempête, une fenêtre d'une chambre était ouverte et des meubles ont été brisés, d'autres endommagés par la pluie et finalement, des documents importants représentant environ 500 pages ont été emportés par le vent.

R Vous pourrez être indemnisé si vous détenez l'avenant qui couvre les dommages par l'eau causés par l'infiltration. En ce qui a trait à vos documents importants, il faut savoir de quoi il s'agit exactement? Le montant d'assurance à l'égard de documents de valeur tels des manuscrits ou des livres se rapportant à des activités professionnelles peut être limité, par exemple, à 1 000 \$ ou 5 000 \$. Vous auriez peut-être eu avantage à souscrire un montant supérieur à la protection de base pour vos documents

importants, à moins que ce ne soit déjà le cas.

Q En plus, un de mes plus beaux arbres ayant environ 20 ans (il a été déraciné et je veux le remplacer) est tombé sur ma voiture neuve (10 000 km), soit une Lada 1980 qui était ma fierté et mon auto de collection.

R La police d'assurance habitation couvre la perte d'un arbre à la suite d'une tempête de vent pour un montant maximal de 500 \$. Un montant d'argent additionnel pourrait aussi vous être proposé pour couvrir les frais découlant de la cueillette des débris de votre arbre.

Enfin, en ce qui a trait aux dommages à votre véhicule, vous serez indemnisé si, dans votre contrat d'assurance automobile, vous avez souscrit la protection contre vos propres dommages qui inclut le risque de chute d'objets.

Nous espérons que ces précisions vous auront été des plus utiles cher M. Danlavie.

Un très bel été à vous et à vos collègues! ■

Humour et réflexion d'Imor Danlavie

par Alain Bourassa

Le changement de maison

Notre ami « Imor Danlavie » songe à vendre sa maison.

Ses enfants sont partis. Il ne reste que Ti-poel (le plus jeune des enfants) et Fidel (le St-Bernard de 150 lbs) et bien sur, lui-même et sa conjointe Sacourà.

Il ne sait pas où aller habiter et sur quels critères se baser pour faire un choix.

Je lui ai donc posé quelques questions :

1. Est-ce que la propriété se détériore?
2. Est-ce que le voisinage devient inconfortable?
3. Est-ce que le temps requis pour faire le

ménage et l'entretien général est trop accablant?

4. As-tu des problèmes financiers?
5. As-tu une maîtresse avec laquelle tu voudrais aller vivre?
6. Sacourà a-t-elle un amant? Songe-t-elle à te quitter?
7. Il y a peut-être une raison de santé qui vous obligerait à vous rapprocher d'un centre de santé?
8. Est-ce qu'une personne a tenté de t'influencer d'une façon quelconque pour que tu songes à déménager? Est-ce que tes enfants exercent sur toi des pres-

sions pour que tu déménages?

9. As-tu discuté avec Sacourà, ta conjointe afin d'évaluer tous les impacts notamment sur la réaction des enfants?
10. As-tu évalué tous les impacts (finances, amis, implication sociale, habitudes, Ti-poel, Fidel et tous les autres...)?



11. As-tu vécu un sinistre à ta maison qui la rend moins intéressante?
12. Est-ce que certains événements seraient survenus qui font en sorte qu'émotivement tu pré-

férerai ne plus vivre en ces lieux?

13. Est-ce qu'on t'a fait une offre d'achat qu'on ne peut pratiquement pas refuser?
14. As-tu identifié les critères du nouvel emplacement où tu aimerais vivre : ville, campagne, résidence pour retraités avec tous les services inclus ou non, l'environnement (parcs, hôpital, plan d'eau, montagne, proximité des commerces, etc.) Qu'est-ce qui est important pour toi?

Réponse de Imor :

Alain, je suis fatigué et je dois aller me coucher. ■

Un mot de votre secrétariat

par Colette Savoie

Bonjour à vous tous,

L'hiver est enfin fini et le soleil revient peu à peu avec sa bonne chaleur.

Qui dit hiver, dit aussi grippe et malheureusement, il y a aussi les ordinateurs qui l'attrape!...

Eh oui! notre ordinateur a eu un virus et, notre service internet a été balayé du système, « Wouach! », conclusion : j'ai perdu toutes vos adresses courriels. Pour renflouer mon carnet d'adresses, pourriez-vous me faire parvenir un petit message internet pour me

donner de vos nouvelles et par la même occasion, j'aurai votre adresse courriel!... Merci pour votre coopération et au plaisir de vous lire sous peu.

Je profite de l'opportunité, pour vous remercier de nous faire parvenir en temps voulu les différents courriels qui doivent nous être acheminés par enveloppe-retour. C'est très important pour nos activités d'obtenir vos ré-



servations très tôt et ça facilite aussi le travail de nos bénévoles qui se dévouent corps et âme pour vous organiser toutes ces sorties qui sont au fil du temps des plus intéressantes et diversifiées.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec moi, au bureau de votre association, au numéro suivant :

(514) 385-0150
ou
1 866 585-0150

par courriel
aprdesjardins
@mtloqueb.com

Merci et passez un bel été et surtout prenez bien soins de vous! ■

Célébrer un anniversaire

par Alain Bourassa

Pour les bébés, on le fait jour après jour, de mois en mois et d'année en année jusqu'à ce qu'il nous dise qu'il n'est plus un bébé.

Par la suite, on adopte une approche différente parce que c'est lui qui tente de nous dominer et de déterminer comment sera faite la célébration et quels seront les cadeaux qui en seront rattachés (ordinateur, permis de conduire, etc.) jusqu'au jour où on lui offre des condoms et qu'il nous retourne un petit sourire narquois; nous sommes quelques mois ou quelques années en retard.

Arrive l'âge de 20 ans, il se demande comment se libérer (il ne sait pas de quoi) et, pour ce faire, il nous offre son aide et tout en étant fier de recevoir ses cadeaux il nous en offre également en soulignant qu'il y est allé au maximum; c'est vraiment charmant, on s'y laisse prendre et on le fait consciemment parce qu'on les aime.

À 30 ans, s'il n'y a pas eu encore de divorce, ça peut être mal vu au niveau de l'entreprise puisque les sujets de conversation avec ses patrons viennent d'être grandement réduits.



À 40 ans, s'il n'a pas réussi à atteindre un poste cadre devant lequel n'apparaît pas le mot «vice» dans le titre, abstraction faite du salaire touché ou du niveau de responsabilité, il sera considéré comme un raté.

À 50 ans, l'entreprise le considère comme une personne fatiguée alors qu'il se considère comme une personne expérimentée.

À 60 ans, la Rente du Québec vient nous rappeler qu'il faut se retirer mais, il reste le bénévolat.

Au delà de 60 ans, on ne souhaite pas nécessairement le retour des anniversaires qui nous bafouent le corps jusqu'à le rendre moins performant.

À 80 ans, et même avant parfois, c'est le compte à rebours; on aimerait mieux que les anniversaires soient congelés et, conséquemment, qu'ils stagnent à une période idéale où la santé générale manifeste sa présence.

À mon avis, les anniversaires doivent être vus comme la célébration des accumulations de victoires, la plupart du temps méconnues par autrui mais faisant partie intégrante de notre personnalité.

Bonne fête
à nous tous. ■

Un brin de philosophie

par Alain Bourassa

Qui ne dort pas cherche une porte

Le jeune enfant âgé de moins de 5 ans est porté naturellement à ouvrir toutes les portes qui se trouvent sur son chemin et il en trouve «plus» qu'on ne l'es-pèrerait lorsqu'on est parents.

Comme la vie en soi constitue une chaîne d'explorations et de découvertes, celui-ci se retrouvera inévitablement devant d'autres types de portes, celles qui l'amèneront dans le monde des adultes; certaines sont attractantes, d'autres sont grandes, d'autres sont vitrées mais, laquelle devrait être franchie et pourquoi?

La porte à franchir est celle où il y est indiqué comme adresse «le bonheur est ici»; il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir lire cette affiche puisqu'elle est souvent cachée par des obstacles tels le refus, l'insouciance, l'abandon, la déception, la vengeance, etc.

Le bonheur! c'est simple, il faut tout simplement le semer pour pouvoir le récolter.

Où est donc cette mystérieuse porte à franchir pour aller ensemer ce bonheur et être heureux de moi, avec moi et avec ceux que je côtoie?

La réponse à cette grande question? «La porte de notre cœur», mais comment la déverrouiller et l'ouvrir? Chacun de nous en a la clé en soi.

Bonne semence et vive le bonheur! ■

Plume Atout
Le 7 avril 2000

Décès

CARBONNEAU, Carmen. Retraîtée de la CP de Laval, décédée le 23 mai 2003.

CARDIN, André. Retraité de la Fédération, décédé le 23 mai 2003.

DESJARDINS, Pierre. Retraité de la Confédération, décédé le 12 décembre 2002 à l'âge de 66 ans.

TREMBLAY, Raymond. Retraité de la CP Provost-Lachine, décédé le 26 avril 2003 à l'âge de 74 ans.

*Nos plus
sincères condoléances
aux familles
éprouvées.*

Mot du président

(suite de la page 2)

Ce qui représente pour notre Association une somme de 49 000 \$.

- À première vue, cette somme semble élevée dans les circonstances mais à moyen et long terme, les sommes réalisées vont s'équilibrer avec les besoins réels des associations. On sait que cette subvention est basée sur les besoins exprimés lors de la négociation à cet effet et que chaque association se doit d'assumer dorénavant, l'ensemble de ses frais.
- Au chapitre des dépenses, les augmentations

constatées reflètent les besoins réels établis comparativement à ce que l'ancienne FMO assumait pour le compte de l'Association. Entre-autres :

- le poste de papeterie;
- les frais de téléphone;
- les frais d'entretien ménager;
- le loyer annuel.

De plus, pour 2003 et ultérieurement nous aurons à défrayer les coûts du contrat du service de secrétariat.

Nous reverrons en détail, dans quelques instants, le portrait de notre situation financière et d'autres explications pourront vous être fournies.

Changement administratif

Nous avons eu à déplorer, au cours de l'exercice, le départ d'un de nos administrateurs. Depuis de nombreuses années, Jean-Charles Gauvreau a servi son secteur avec efficacité et disponibilité. Il était représentant du Secteur de l'Ouest-du-Québec. C'est en fin d'année qu'il nous a fait parvenir sa démission pour des raisons de santé. Nous tenons à lui rendre hommages pour toutes ces années passées à l'Association et l'assurer de toute notre gratitude en souhaitant qu'il puisse retrouver la santé le plus rapidement possible.

Remerciements

En terminant, j'aimerais souligner de façon toute spéciale, la collaboration des représentants de chacun des Secteurs au Conseil d'administration de l'Association. Ces personnes, par leur disponibilité, leur générosité, et leur assiduité assurent la bonne marche de l'Association et fait en sorte que leur contribution est nécessaire à l'atteinte de nos objectifs. Je leur suis très reconnaissant. En votre nom et en mon nom personnel, je veux les remercier très sincèrement. Vous méritez tout notre respect. ■

Bienvenue aux nouveaux membres retraités

BISHAI, Teresa. Retraitée de la Fiducie Desjardins.

BEAUCHAMP, André. Retraité de la Fédération.

BEAUCHAMP, André. Retraité de la Fédération.

BEAUCHAMP, Danielle. Retraitée de la Fédération.

BOISVERT, Jeannine. Retraitée de la CP de St-Claude.

BOISVERT, Henri-Paul.

BRODEUR, Gilles.

BROUSSEAU, Jacinthe. Retraitée de la CP Forêt Enchantée.

DESGROSEILLERS, Yolande. Retraitée de la CP Côte-des-Neiges.

DRAPEAU, Lucille.

GUAY, Marie-Jeanne. Retraitée de la CP Vieux-Rosemont.

HUET DICAIRE, Fleurette.

LACHANCE, Bertrand. Retraité de la FCDQ.

LACROIX, Mireille. Retraitée de la CP Île-des-Sœurs.

LAPLANTE, Henriette. Retraitée de la CP de Longueuil.

MORIN, Francine. Retraitée de la CP Provost de Lachine.

PERREAULT CYR, Diane. Retraitée de la CP de Laflèche.

RIENDEAU, André. Retraité de la BSSFD.

RIOPEL, Jacques. Retraité de la CP Côteau-du-Lac.

ROY, Roger.

VACANCES

Veillez prendre note que votre association prend des vacances estivales du 23 juin au 15 août 2003. Passez un bel été et surtout soyez prudent et au plaisir de vous rencontrer lors des prochaines activités.

Entre Nous est publié quatre fois par année. Le siège social de L'Association du personnel retraité de Desjardins, Montréal et Ouest-du-Québec, est situé au :

Adresse

1803, boul. Henri-Bourassa Est, bureau 201,
Montréal, Qc,
H2B 1R9.

Téléphone

(514) 385-0150 ou 1 866 585-0150.

Responsable de la publication

Alain Bourassa

Les collaborateurs

Marcel Gemme
Louise Goulet
Colette Savoie

Conception et impression

Typographie CJC

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale sous le n° 9251064.

L'Association est membre du Regroupement des associations des retraités du Mouvement Desjardins.